



**HAL**  
open science

## Le traitement de la question sociale à travers la revue Recherches sociologiques et anthropologiques

Nathalie Burnay, Thibault Moulaert

► **To cite this version:**

Nathalie Burnay, Thibault Moulaert. Le traitement de la question sociale à travers la revue Recherches sociologiques et anthropologiques. Recherches sociologiques et anthropologiques, 2012, HS (hors-série), pp.61 - 80. 10.4000/rsa.888 . hal-01593457

**HAL Id: hal-01593457**

**<https://hal.science/hal-01593457v1>**

Submitted on 10 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Recherches sociologiques et anthropologiques

HS | 2012  
40 ans de recherches sociologiques et anthropologiques

---

### Le traitement de la question sociale à travers la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques*

Nathalie Burnay et Thibauld Moulaert

---



#### Édition électronique

URL : <http://rsa.revues.org/888>

DOI : 10.4000/rsa.888

ISSN : 2033-7485

#### Éditeur

Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 61-80

ISBN : 9782930207674

ISSN : 1782-1592

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



#### Référence électronique

Nathalie Burnay et Thibauld Moulaert, « Le traitement de la question sociale à travers la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], HS | 2012, mis en ligne le 02 avril 2013, consulté le 26 septembre 2017. URL : <http://rsa.revues.org/888> ; DOI : 10.4000/rsa.888

---



Les contenus de la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## **Le traitement de la question sociale à travers la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques***

Nathalie Burnay \*, Thibault Moulaert \*\*

### **I. Introduction**

Au début des années 2000, la revue *Sociologie du travail* fêtait ses quarante ans d'existence. À cette occasion, M. Lallement nourrissait le débat en apportant une contribution originale. Il s'agissait, dans un article intitulé "L'emploi des sociologues" (Lallement, 2001), de comprendre comment s'était construite, au fil des années, une sociologie de l'emploi et du chômage, c'est-à-dire comment les sociologues avaient appréhendé et traité ces questions sociales, à la fois en termes de problématiques de recherche, de méthodologie et de transformations paradigmatiques. Cette démarche stimulante permettait aux lecteurs d'identifier les évolutions du champ à partir de sa production scientifique saisie grâce au dépouillement de grandes revues de la sociologie française<sup>1</sup>.

Sans avoir la prétention de mener un travail d'une aussi grande envergure, la démarche entreprise dans cet article s'inspire des objectifs et de la méthode poursuivis par M. Lallement.

L'enjeu de cette contribution consiste à produire une analyse diachronique du "traitement" scientifique par la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* (RS&A<sup>2</sup>) du "traitement" de la question sociale par la société. La revue fonctionne-t-elle comme un miroir de la société et, si

---

\* Chargée de cours FUNDP.

\*\* Chargé de recherches FNRS, UCL.

<sup>1</sup> *Actes de la recherche en sciences sociales, Critiques de l'économie politique, Cahiers internationaux de sociologie, Revue française de sociologie, Sociétés contemporaines, Sociologie du travail, Travail et emploi.*

<sup>2</sup> Le traitement de la question sociologique semble prioritairement traité par la sociologie et peu ou prou par l'anthropologie. En conclusion, nous revenons sur une possible évolution de ce constat.

oui, s'agit-il d'un miroir réfléchissant ou d'un miroir qui peut être traversé ? Autrement dit, la revue offre-t-elle un reflet rétrospectif de la société ou permet-elle d'en décrypter certaines évolutions ?

La méthode utilisée a consisté en un dépouillement systématique d'un *corpus* de quarante années de textes de la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* pour extraire ceux qui ont trait à la question sociale (au total, cinquante-quatre textes ont été sélectionnés). À travers son histoire, comment la revue s'est-elle emparée de la question sociale ? Comment se sont construites les problématiques associées ? Quels cadres théoriques ont été mobilisés à travers la période ? Quelles sont les filiations paradigmatiques ?

Bref, c'est à l'ensemble de ces questions que notre contribution propose de répondre.

## II. La question sociale, quelle définition ?

Dans un premier temps, et avant d'entreprendre l'analyse du *corpus*, une nécessaire étape définitionnelle s'impose. Qu'entend-on par "question sociale" ? De P. Rosanvallon (1981, 1995) à R. Castel (1995) en passant par J. Donzelot (1994), F. Ewald (1986) ou, plus proche de nous, D. Vrancken (2002 ; Vrancken/Macquet, 2006), plusieurs caractéristiques de la question sociale peuvent être dégagées pour s'entendre sur une définition : la question sociale concerne la manière dont une société fonde sa cohérence et s'organise techniquement sur un principe de solidarité. Cette définition personnelle comporte plusieurs avantages.

Tout d'abord, elle permet d'insister sur les éléments constitutifs sur lesquels repose notre travail. Ainsi, la cohérence renvoie à une forme de légitimité socialement partagée ; l'aspect technique fait référence aux mesures concrètes ainsi qu'aux dispositifs déployés pour organiser cette cohérence ; le principe de solidarité scelle une prise en charge collective des risques liés à l'existence humaine.

Ensuite, cette définition, relativement large, permet d'englober de manière non restrictive un vaste ensemble d'objets (chômage, retraite, inégalités de santé, précarité du travail, insertion des jeunes, apprentissage scolaire, éducation, protection de la jeunesse, homosexualité, souffrances sociales, *etc.*), avec des focales très différentes (institutionnelle, individuelle, *etc.*). Posé dès le départ, ce choix visait à couvrir de la manière la plus large possible les questionnements et les réponses autour de la question sociale afin d'éviter toute sélection trop limitée d'articles sur la base d'une définition trop restrictive<sup>3</sup> ou plus classique<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> On pourrait bien sûr adopter une définition plus stricte de la question sociale à partir, par exemple, des auteurs de référence ; néanmoins, cela risquerait d'aboutir à la sélection de trop rares articles au sein de *RS&A*. Une définition plus restrictive serait utile dans le cas d'une revue extensive de plusieurs revues. Mais, cela dépasse le cadre de notre travail.

<sup>4</sup> Classiquement, la question sociale renvoie au problème de l'extension de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence de l'industrialisation, même si R. Castel fait remonter au Moyen Âge les prémices d'une « politique d'assistance "moderne" » (CASTEL R., 1995, pp.109-123). On parle alors de paupé-

### III. Méthodologie et opérationnalisation du dispositif de recherche

Le *corpus* de textes sur lequel s'appuie notre contribution repose sur un dépouillement systématique de l'ensemble des numéros de la revue de 1971 à 2010. Ce dépouillement a été facilité grâce à la mise à disposition de l'entièreté des écrits de la revue sur support électronique<sup>5</sup>. Ce travail de sélection permet de cerner avec précision les textes sur lesquels va reposer l'analyse. Cette étape est donc extrêmement importante, mais elle n'en demeure pas pour autant aisée à réaliser. Des choix ont été nécessairement posés, tant dans l'inclusion de certains articles que dans leur exclusion. La sélection définitive résulte donc d'un choix assumé par les auteurs, choix sans doute critiquable : si nous l'objectivons par rapport à notre définition de départ de la question sociale, d'autres critères de sélection auraient sans doute pu être défendus sur la base d'une définition différente<sup>6</sup>. En annexe, on présente la sélection effectuée, composée de cinquante-quatre articles ; dans le texte, le système de référencement traditionnel de la revue est complété par leur numérotation.

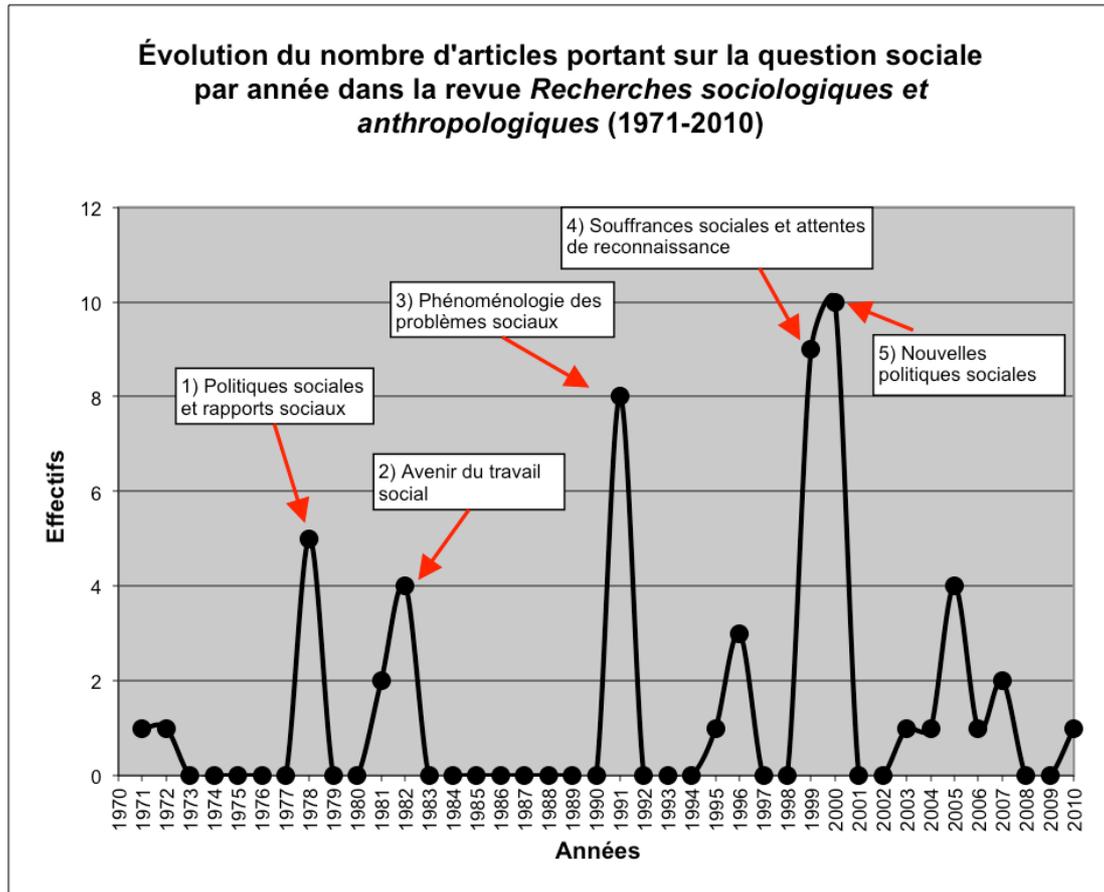
---

risme pour qualifier ce phénomène social. Les révolutions de 1848 auraient marqué l'échec de la Révolution française en termes d'extension des droits politiques. Selon J. Donzelot, elles amènent "L'invention du social", c'est-à-dire la construction progressive de droits sociaux (on peut dire qu'ils prennent un sens plus complet dans l'établissement des différents États-providences et lors de la fondation de la Sécurité sociale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale) : l'assurance pour les salariés et l'assistance pour ceux qui n'ont pas les moyens de travailler. Au milieu des années 1990, on parle de "nouvelle question sociale" (ROSANVALLON P., 1995) pour constater que derrière les termes de précarisation, flexibilisation, exclusion, désaffiliation, vulnérabilité, *etc.*, si la pauvreté continue d'exister, de nouvelles configurations des problèmes sociaux apparaissent face auxquelles l'État social n'offre guère de solution convaincante. Ajoutons enfin que l'émergence du social a également été pensée comme le signe d'un déclin des "passions politiques" (sous-titre de l'ouvrage de DONZELOT J., 1994) qui fait penser à la vision de H. Arendt sur le social. Pour elle, le social prolonge, dans nos temps modernes, l'espace privé des Grecs, plus encore, «les domaines public et privé [sont] l'un et l'autre résorbés dans la sphère du social» (ARENDRT H., 1983, p.80) ; le social incorpore donc le privé dans sa fonction de reproduction de la vie tandis que le politique (la *polis* des Grecs), qui reste le lieu privilégié de l'expérience de la "vie bonne" et de la liberté, serait en perte de vitesse. Tant chez H. Arendt que chez J. Donzelot, on observe donc la montée en puissance du social et un certain regret du politique. L'État-animateur chez J. Donzelot vise alors à combler le vide qui se serait développé entre l'État et le citoyen grâce à la remobilisation de la société civile, grâce au "politique" comme technique de gouvernement de la société.

<sup>5</sup> À terme, on peut espérer que l'accès à ces ressources soit disponible sur internet. Nous avons aussi pu bénéficier d'un pré-repérage des thématiques traitées par la revue grâce à une grille de mots-clés réalisée par C. Wéry, ancienne secrétaire de la revue.

<sup>6</sup> On pourrait, par exemple, se demander ce qu'y fait un article comme celui de C. Maroy paru en 2000 "Une typologie des référentiels d'action publique en matière de formation en Europe" (texte n°39). En effet, si ce texte apparaît à la marge de notre propos, car il traite de la formation professionnelle, il suggère pourtant en conclusion que son propos (on assisterait à l'émergence d'un référentiel libéral-social en matière de formation professionnelle) pourrait s'appliquer à des domaines plus directement connectés à la question sociale, son auteur s'interrogeant sur les limites de son modèle et sur son extension aux «politiques actives du marché du travail» (MAROY C., 2000, p.55). Inversement, nous n'avons pas retenu l'article de M. Leleu et M. Welsch, "Le loisir comme événement. Un révélateur à propos de l'identité, de la reconnaissance et de la représentation sociale de la personne handicapée", car, même s'il faisait partie d'un numéro que nous avons sélectionné, son contenu concernait finalement davantage la question de la qualité de vie (des handicapés) qu'une réelle mise en perspective de la place du loisir pour les handicapés par rapport aux évolutions de la question sociale.

La lecture systématique des textes retenus a permis une double analyse, à la fois synchronique, de chacun des textes par mots clés, et diachronique, d'évolution du traitement de la question sociale tout au long des quarante années d'existence de la revue. Le graphique suivant permet de visualiser la répartition des cinquante-quatre textes sur la période.



Les pics présents sur le graphique témoignent de la présence de numéros thématiques :

- \* politiques sociales et rapports sociaux (1978) ;
- \* avenir du travail social (1982) ;
- \* phénoménologie des problèmes sociaux (1991) ;
- \* souffrances sociales et attentes de reconnaissance (1999) ;
- \* nouvelles politiques sociales : une comparaison internationale (2000)<sup>7</sup>.

Mais au-delà de ces pics, il est particulièrement intéressant de souligner le vide qui existe entre le numéro thématique de 1982 et le numéro thématique de 1991, aucun article ne venant scander cette décennie.

Différentes hypothèses peuvent expliquer ce silence, qu'elles soient externes à la revue (changement de paradigme en sociologie, ancrage de la sociologie sur d'autres thématiques de recherche que celles touchant la

<sup>7</sup> Le pic de 2000 s'explique non seulement par la présence d'un numéro thématique mais également par la sélection de deux articles d'un numéro antérieur (MAROY C., CONTER B., 2000, [article n°35] ; BURNAY N., 2000, [article n°36]).

question sociale, désintérêt des chercheurs travaillant sur la question sociale de publier dans *RS&A*<sup>8</sup>, *etc.*) ou internes à la revue (composition des équipes de recherche porteuses de la revue, émergence de nouvelles thématiques de recherche au sein de l'unité de sociologie de l'UCL n'entrant pas en résonance avec la question sociale, manque de relais vers les chercheurs étrangers travaillant sur cette thématique, *etc.*).

Une analyse approfondie du traitement de la question sociale par d'autres revues permettrait sans doute d'affiner ces hypothèses, d'en confirmer certaines et d'en rejeter d'autres. Si, à côté de cette recension de *RS&A*, nous avons mené des interviews auprès des différents chercheurs qui se sont investis dans le comité de la revue depuis sa création, sans oublier les témoins quotidiens de la fabrique de cette revue que sont et qu'ont été ses secrétaires de rédaction, nous pourrions nourrir ces propositions et mieux comprendre ce "blanc" historique et les raisons qui ont conduit à produire des numéros thématiques reliés à la question sociale à d'autres moments. En effet, s'il est utile de replacer une production scientifique dans son contexte, ici c'est probablement le contexte proche (les réseaux de chercheurs autour de *RS&A*, les sujets de recherche traités par *RSA*, *etc.*) qui offrirait un premier groupe d'explications puisque le contexte plus lointain n'a cessé de produire des connaissances sur la question sociale au cours de cette décennie<sup>9</sup>. Mais, au risque de frustrer le lecteur, répétons que ce type de travail dépasse notre programme de départ et participe d'une opérationnalisation d'une véritable «sociologie de la connaissance sociologique» (Mangez, ce numéro), projet qui nécessite des moyens plus significatifs. Ces limites pourraient alors devenir autant de pistes de recherche comme nous le verrons en conclusion.

#### IV. Une analyse diachronique en trois périodes

La richesse du *corpus* constitué réside avant tout dans sa périodicité : quarante ans de dépouillement permettent d'analyser les tendances, les évolutions et les changements dans la revue, mais probablement également au sein du champ scientifique.

Dans notre cas, trois périodes ont été dégagées. Elles ont la particularité d'être relativement homogènes et quasi paradigmatiques, c'est-à-dire qu'elles s'articulent non pas en fonction d'objets particuliers, mais bien en fonction de matrices conceptuelles différentes. La première renvoie aux transformations des institutions et des rapports sociaux. Elle s'étend de 1971 à 1982. La deuxième recouvre la décennie des années 1990 et se

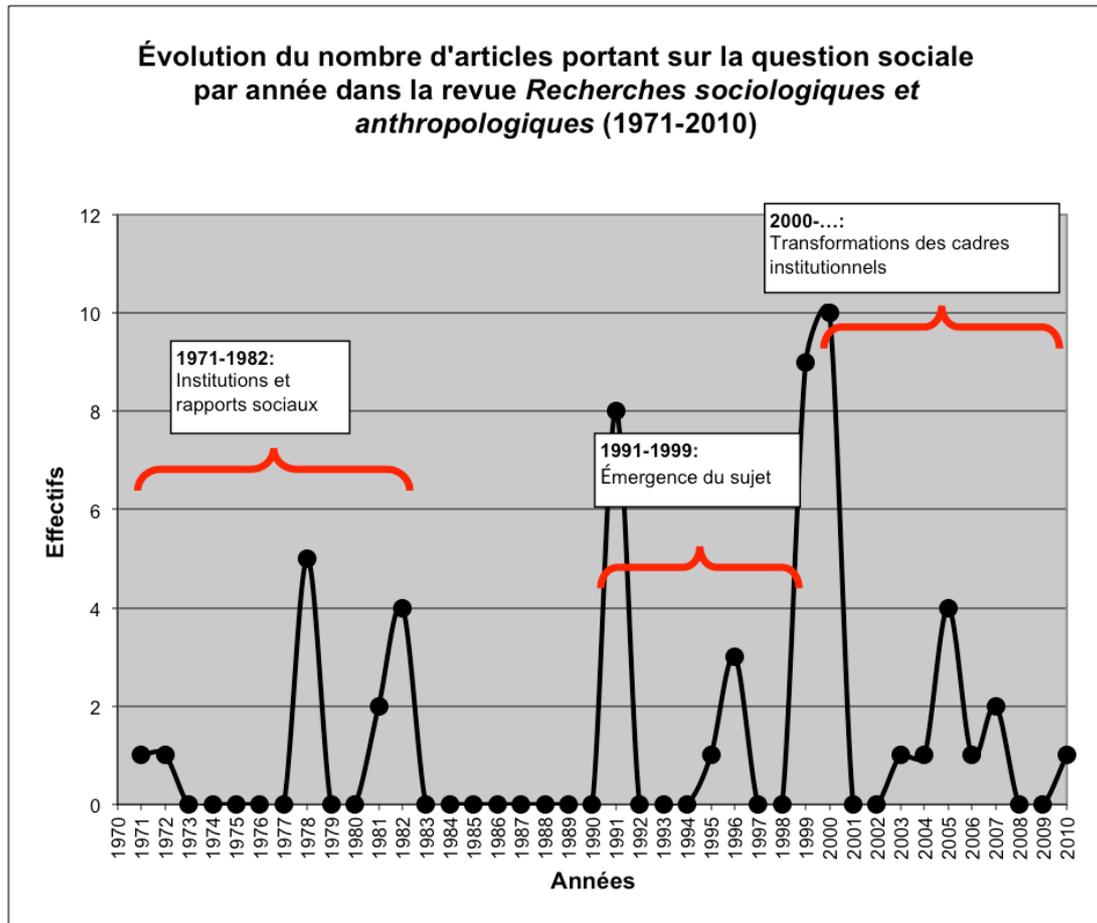
---

<sup>8</sup> À ce titre, on ne peut que constater une certaine absence des "ténors" français de la question sociale. Aucune trace de Castel, Donzelot, Ewald ou Rosanvallon (ni même du Danois Esping-Andersen). On peut seulement noter la présence d'un auteur comme F.-X. Merrien (par ailleurs professeur à Lausanne depuis 1994, après avoir exercé à Paris). Plus largement, on peut se demander si la Belgique est un lieu digne d'intérêt pour la publication pour des auteurs étrangers. Mais on touche là un débat plus large.

<sup>9</sup> On pourrait néanmoins interpréter le silence de *RS&A* durant cette période comme le témoignage de la diminution des grands récits qui touchent notamment l'espace national, voire, pour la Belgique, l'espace régional wallon où se situe la revue (sur le déclin de la sidérurgie en Wallonie, FRANCQ B., LAPEYRONNIE D., 1990).

construit davantage autour de l'émergence du sujet et de la montée des individualismes. La troisième et dernière période se déploie dans les années 2000 et tente de mettre au jour les transformations des cadres institutionnels. Il y aurait donc une forme d'inversion des priorités dans le regard sociologique par rapport à la période précédente.

La figure suivante permet une visualisation de cette périodisation.



### A. *Institutions et rapports sociaux*

La première période déterminée s'étend autour des années 1970 et début des années 1980. Cette période se caractérise par une forte légitimité de l'État-providence, de ses acquis et de ses avancées. Si le discours se veut critique, il ne promeut pas pour autant de changement radical, de "changement de paradigme" comme on le nommera dans les décennies suivantes : la toile de fond est posée et il s'agit davantage d'analyser les tendances de cet État, ses faiblesses et les effets pervers qu'il produit plutôt que de le remettre en question de manière radicale.

Les thématiques abordées concernent l'efficacité de l'État et des institutions face aux inégalités sociales et à la stratification sociale. Dans ce sens, plusieurs contextes institutionnels sont examinés en profondeur de manière à montrer combien les institutions sociales ne parviennent pas à réduire les inégalités sociales. Les thématiques abordées sont multiples et variées : l'éducation, les équipements collectifs et les services publics, la

protection de l'enfance, *etc.* Il s'agit, le plus souvent, d'un constat critique et sévère où les rapports sociaux de domination sont omniprésents : le poids du social pèse sur les destins individuels. Proche d'un discours critique, la matrice conceptuelle s'articule autour d'une logique de la dénonciation où les questions de structures dominant, dans une perspective résolument macrosociologique.

**Texte 3 - Jacques E., "Politiques sociales et rapports sociaux. Introduction", 1978, pp.265-266**

Depuis une bonne dizaine d'années, l'optimisme de ces certitudes est battu en brèche par une série de faits paradoxaux : persistance dans nos sociétés opulentes de la pauvreté et apparition de nouvelles pauvretés, en dépit d'un volume important de dépenses sociales et des surplus créés par la croissance économique au cours des années soixante ; reproduction élargie des inégalités sociales, malgré la masse des mesures prises pour les atténuer, et parfois en raison même des mécanismes de protection et de compensation mis en place ; crise généralisée des systèmes de sécurité sociale dont l'effet redistributif semble de plus en plus incertain, sinon, dans certains cas, contraire à celui qui était initialement recherché ; crise amplifiée par l'inflation, la récession économique, le sous-emploi et le chômage de ces dernières années qui sapent les fondements sur lesquels ces systèmes reposent et provoquent de multiples tensions budgétaires.

Dans des études de plus en plus nombreuses portant sur les politiques sociales, il se dégage une sorte de désenchantement à l'égard de leur efficacité et un scepticisme quant à leur possibilité réelle de transformation des rapports sociaux. [...]

De manière générale, plusieurs études ont montré qu'au cours des vingt dernières années, les mesures sociales n'ont finalement joué qu'un rôle fort modeste dans la redistribution des revenus.

Vient également se greffer à ce qui s'apparente dès cette époque à un désenchantement, une réflexion sur les conséquences de la crise économique : montée du chômage, incapacité pour les États à y faire face, *etc.* Le cadre keynésien résiste, se plie, mais ne rompt pas... Les solutions se trouvent à l'intérieur d'un cadre légitime depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale qui repose sur la social-démocratie. Dans un article sur les "équipements sociaux" en France, A. Pitrou montre les limites de ceux-ci (captage de certains publics, exclusion des familles plus démunies, incertitude autour des publics réellement concernés, *etc.*) mais conclut son article en relativisant ces faiblesses. En réalité, elle les considère plutôt comme des contradictions qui rappellent que le social reste un «correctif des carences trop voyantes que [la société marchande] engendre» (Pitrou, 1981 :28).

**Texte 9 - Pitrou A., “Les avatars des équipements sociaux en France”, 1981, p.28**

Au total, les attitudes méfiantes des bénéficiaires potentiels du social ne détruisent pas sa nécessité, mais la renforcent. Elles confirment en tout cas les intuitions ou les convictions de ceux qui estiment que l'action sociale est un terrain de lutte politique, et qu'elle peut être subversive au sens plein du terme.

Dans un numéro consacré à l'évolution du travail social en 1982, on retrouve un même intérêt pour ces “équipements collectifs” avec une étude centrée sur l'un d'entre eux, à savoir les maisons d'enfants (Gailly, 1982, [texte n°13]). L'auteur montre comment ces lieux recodent les rapports entre État et famille puisque ces maisons sont «un territoire de réinsertion dans l'État, de réelle homogénéisation des parcelles que le territoire familial ne contient plus» (Gailly, 1982 :331, [texte n°13]). Dans ce même dossier, un autre article montre qu'une loi sur l'adoption votée en 1969 afin de mieux réguler son organisation n'arrive pas à atteindre ses objectifs en raison d'un mauvais fonctionnement du “marché” de l'adoption. Pour autant, ici encore, la critique fait place à l'exploration de différentes solutions pour améliorer “offre et demande” sur ce marché (Van Houtte, 1982, [texte n°12]).

Seul un texte pose ouvertement la question des transformations du système lui-même. Ce texte vient de Grande-Bretagne et rompt avec la tradition de la revue qui possède un recrutement quasi interne à l'UCL à cette période, ou à tout le moins francophone. Rédigé par R.A.B. Leaper, professeur à l'Université d'Exeter, il est publié en 1981 et s'intitule “La fin du Welfare State?”. Fruit d'une conférence donnée à l'UCL quelques mois auparavant, ce texte est interpellant parce qu'il est le seul à pressentir une remise en question de la légitimité du modèle social-démocrate. Rappelons que Margaret Thatcher arrive au pouvoir en 1979 et que les réformes entreprises vont profondément transformer les politiques publiques de Grande-Bretagne... R.A.B. Leaper plaide pour un maintien du Welfare, mais avec de profondes révisions dans l'aide apportée et une maîtrise des dépenses publiques qui doit s'accompagner d'un relèvement des niveaux de cotisation.

**Texte 8 - Leaper R.A.B., “La fin du Welfare State ?”, 1981, p.9**

Notre système administratif rend à la fois plus difficile, mais toujours possible une réforme fondamentale du Welfare State. Elle est plus difficile puisque la répartition des responsabilités, soit de l'État soit de collectivités locales, a créé une bureaucratie très lourde et très répandue : les fonctionnaires se défendent d'une façon très efficace et la protection sociale exige une compensation de licenciement très coûteuse. C'est ce qu'a découvert le gouvernement actuel qui a essayé de rester fidèle à ses promesses électorales de réduire les dépenses publiques.

De manière étonnante, cet extrait n'est pas très éloigné des thèses défendues par les néo-institutionnalistes bien des années plus tard, avec leur notion de *path dependency*, comme nous le verrons plus loin lors de la troisième période.

Si ce texte de R.A.B. Leaper est avant-gardiste par rapport aux transformations de l'État-providence qui seront traitées dans la troisième période, de la même manière, celui de R. Willieme est annonciateur d'un intérêt grandissant pour une sociologie compréhensive de l'action sociale (R. Willieme développe une perspective phénoménologique de la question sociale). En effet, l'article 11 de R. Willieme revient sur l'interaction qui se noue entre un professionnel du social et une "personne en crise". Si cet article correspond difficilement aux caractéristiques de cette première période mais anticipe plutôt celles de la deuxième, son contenu va également souligner combien cet auteur avait perçu l'intérêt d'une "démarche clinique" pour la sociologie, plusieurs années avant la montée en puissance d'une sociologie clinique de la souffrance (au travail ou non).

**Texte 11 - Willieme R., "Travail social et personne en crise", 1982, p.269**

Que se passe-t-il lors de cette rencontre ? Comment les personnes en présence agissent-elles ? Qu'est-ce qui s'échange dans la relation ? Qu'advient-il de la situation critique à l'intérieur de ce champ relationnel ? Dans pareille relation instituée, il faut prendre en compte à la fois l'expérience de la relation (comment la personne en crise vit-elle l'entrée dans l'intervention, le regard de l'intervenant, l'examen dont elle est l'objet, la solution qui lui est proposée, voire imposée ?) et la structure communicationnelle (à la fois échange d'informations et définitions de soi et de la relation même par les deux partenaires).

Au-delà du caractère innovant de ces deux articles, ces textes soulignent combien notre périodisation repose sur une approche idéal-typique moins sensible aux cas particuliers.

Voyons maintenant ce que la décennie des années 1990 apporte comme nouveauté.

*B. L'émergence du sujet*

La deuxième période s'ouvre au début de la décennie des années 1990 avec un numéro spécial consacré à la phénoménologie des problèmes sociaux. Derrière ce titre, les auteurs rompent véritablement avec la période précédente, non seulement en s'ouvrant à des thématiques qui dépassent les catégories privilégiées jusque-là dans l'action sociale (pension, biens collectifs, éducation) puisqu'ils parlent de handicap, de décrochage scolaire, de travail précaire<sup>10</sup>, *etc.*, mais plus encore en développant d'autres

<sup>10</sup> Seuls les articles 19 de Verly et 20 de Saussez s'intéressent à des thèmes classiques de la question sociale, à savoir la précarisation du travail pour le premier et la retraite pour le second ; néanmoins, si le premier parle du travail, cœur de la question sociale, il l'aborde à travers ses formes atypiques ; ceci le fait entrer dans l'ère de "La nouvelle question sociale" (ROSANVALLON P., 1995).

perspectives théoriques et méthodologiques plus attentives aux interactions, au rôle et au pouvoir des acteurs et au sens que ceux-ci donnent à l'action sociale dans laquelle ils se trouvent engagés, acteurs qui incluent les chercheurs eux-mêmes (Guyot, 1991, [texte 18]).

Ce numéro marquerait ainsi un tournant dans la réflexion sociologique louvaniste, en l'ouvrant davantage sur une posture constructiviste et l'inscrivant ainsi dans un mouvement de la recherche plus attentif au sens (Dosse, 1997). Sans nier le poids des cadres structurants, des contraintes du social et des déterminants sociaux, la focale se déplace vers une perspective davantage microsociologique, vers la construction des réalités sociales et, éventuellement, vers les processus de subjectivation. Le nouveau paradigme s'affiche avec force et traverse la majorité des contributions.

**Texte 15 - Hubert M., "L'approche constructiviste appliquée à la sociologie des problèmes sociaux : éléments d'un débat", 1991, pp.21-22**

On a longtemps considéré que le propre de la démarche scientifique était de développer des connaissances qui tentent de correspondre au mieux à la réalité objective qu'elles décrivent. Autrement dit, nous serions occupés à approcher sans cesse davantage le monde objectif tel qu'il est réellement. Celui-ci constituerait donc une donnée aux caractéristiques propres, qui existerait indépendamment de la perception qu'en a l'observateur. [...] On qualifie généralement d'objectiviste une telle conception de la connaissance. Une autre approche consiste à penser qu'au contraire, le sujet "invente" la réalité qu'il croit avoir découverte. Plutôt que de correspondre au monde objectif, on dira que le savoir lui "convient" plus ou moins bien (von Glasersfeld, 1988), ce qui signifie qu'il est bien adapté, qu'il s'accorde bien à l'objet qu'il cherche à décrire mais qu'en aucune façon, une relation de conformité ou de similitude ne s'instaure entre les deux éléments. [...] Cette seconde conception de la connaissance ne se satisfait bien évidemment pas d'une stricte séparation du sujet qui observe et de l'objet observé. Pour elle, la conscience fait partie intégrante du monde dans lequel nous vivons. Autrement dit, le statut d'objet n'est pas inhérent aux choses elles-mêmes mais à notre expérience.

Cet extrait, comme de nombreux autres auraient pu le faire, montre le renversement paradigmatique, tant théorique que méthodologique, opéré en ce début des années 1990. Les enjeux positivistes s'estompent au profit d'une approche compréhensive du traitement de la question sociale, attentive à la prise en compte d'une diversité d'acteurs (individus, acteurs sociaux, institutions).

Plusieurs textes vont se succéder sur cette période qui accorde une place privilégiée à l'expérience (Dubet, 1995) que ce soit par une attention au vécu individuel et familial du chômage (Discry-Théate, 1996, [texte 23]), à la mise à l'épreuve de soi (Fusulier, 1996, [texte 25]) tandis que l'article de A. Franssen (1991, [texte 21]) questionne l'État-providence sous l'an-

gle de la “mutation culturelle” et s’interroge, dans la prolongation de F. Dubet, pour savoir si le sujet individuel peut prendre la place du sujet en tant que mouvement collectif. Dans tous les cas, il s’agit bien de rompre avec une lecture critique de la réalité, une lecture qui se donne en extériorité et ne tient pas compte du “vécu” des acteurs ; comme dans le cas de l’article 18 de Guyot, le chercheur questionne son propre rapport à l’objet de recherche.

Cette décennie est marquée par un second numéro important. En 1999, une rencontre avec A. Honneth et un séminaire autour de ses travaux vont marquer l’univers sociologique et philosophique néolouvaniste. De cette rencontre naîtra un numéro de la revue construit autour des questions de reconnaissance. La reconnaissance (et plus encore le déni de reconnaissance) est alors perçue comme le «chantier susceptible de donner unité et cohérence à quantité de recherches, à travers des approches disciplinaires multiples, parce que la reconnaissance est devenue un enjeu majeur de la réalité contemporaine» (Chaumont/Pourtois, 1999 :3).

Cette clé conceptuelle va ouvrir de nouveaux horizons théoriques, mais toujours à l’intérieur d’un même espace de pensée. L’enjeu réside dans la compréhension d’un monde en plein changement, d’un basculement des repères sociaux, mais surtout d’une transformation du sujet, celui-là même qui focalise l’attention depuis près de dix ans. Il s’agit moins de comprendre les logiques sociales qui président à l’émergence du sujet, que d’appréhender les transformations qui affectent ce même sujet. Cette idée est particulièrement mise en évidence dans le texte de J.-P. Delchambre présenté ci après.

Dans ce numéro consacré à la réception de l’œuvre d’A. Honneth sur le mépris, on peut ainsi considérer que l’abord de la question sociale se réalise en se rapprochant au plus près de l’individu, du sujet, mais d’un individu, d’un sujet défini comme «vulnérable» (Delchambre, 1999, [texte n°27]), «méprisé» dans le cadre de son homosexualité (Delor, 1999, [texte n°31]) ou dans son statut de chômeur (Herman, 1999, [texte n°32]) ou en quête de reconnaissance identitaire (Franssen, 1999, [texte n°33]) ou juridique (Genard, 1999, [texte n°34]).

**Texte 27 - Delchambre J.-P., “Désinstitutionnalisation, vulnérabilité et enjeux de reconnaissance”, 1999, p.25**

Le cœur de la question ne réside pas seulement dans la pluralisation du sens, la multiplication des options de vie, les diverses formes de mobilité, *etc.* Il est vrai que ce nœud d’opportunités/tracas est déjà en soi particulièrement problématique, mais pas autant cependant que l’angoisse qui résulte de cet autre phénomène constitué par l’affaiblissement des points d’appui et par la précarisation des conditions de la confiance. En simplifiant à outrance, on dira que, dans le premier cas de figure, correspondant à la dimension de l’incertitude, le sujet hésite entre plusieurs solutions esquissées de façon non stable, en même temps qu’il a peur de prendre la mauvaise décision. Nous sommes dans le registre du “choix d’objet” et de la “relation à l’ob-

jet”, registre qui devient générateur d’anxiété croissante dès lors que les orientations de vie ne sont plus prédonnées ou prédéterminées. Confronté à l’échec imputable à un mauvais choix, le sujet éprouvera quelque chose comme une déception ou une frustration. Dans le second cas de figure, renvoyant à la dimension de l’absence de fondement, le sujet craint de perdre le contact avec le monde et avec les autres, voire avec lui-même. Nous sommes dans le registre de la confirmation du monde propre et de la vérification du rapport à autrui – ce qui signifie que ce qui devient problématique, ce sont les conditions mêmes qui rendent possibles le “choix d’objet” et la “relation d’objet”. L’anxiété se mue dès lors en angoisse, parfois décrite comme une “peur sans objet”.

### *C. Transformations des cadres institutionnels... et subjectivation ?*

Le passage dans la troisième période peut sans doute se faire avec deux articles qui reprennent le thème de l’individualisation qui a pu mener aux questionnements de la période précédente en termes de sujet et de reconnaissance, mais pour les confronter de manière plus radicale aux cadres sociaux qui les organisent ; en d’autres termes, si on ne retombe pas dans une sociologie en surplomb, on ne va pas pour autant jusqu’à ne s’intéresser qu’au vécu ou à la souffrance. Au contraire, vécus et cadres reposent plutôt deux pôles d’attraction qui sont pris simultanément en compte que ce soit dans l’exploration d’un processus de responsabilisation au cœur de “politiques de formation des adultes” davantage “individualisées” (Maroy/Conter, 2000, [texte n°35]) ou dans le repérage de deux cadres normatifs qui structurent le vécu des chômeurs plus âgés, soit un seuil institutionnel fixé à 50 ans (âge d’accès au statut de chômeur âgé à l’époque de l’article) et un seuil expérientiel autour du tournant de la quarantaine (Burnay, 2000, [texte n°36]).

Cette troisième période entrevoit néanmoins, dans de rares textes, une possibilité de se saisir du sujet, de la subjectivation, pour interroger ces cadres institutionnels. Mais on ne peut pas dire qu’il s’agisse d’une dominante. Elle est pourtant soulignée parce qu’elle pourrait être une piste de recherche en développement (nous y reviendrons en conclusion).

Ainsi, alors que la décennie des années 1990 se construisait autour d’un intérêt pour le sujet, dans une perspective fortement microsociologique, la décennie suivante se caractérise davantage par une réflexion sur la transformation des États-providence. La perspective redevient macrosociologique, mais sans revenir au cadre structurant de la première période. En effet, l’enjeu de cette dernière période repose davantage sur l’analyse des réformes de l’État-providence, dans une perspective néo-institutionnaliste très marquée. Le tournant néolibéral, orchestré dès la fin des années 1970 aux États-Unis et en Grande-Bretagne, s’impose comme le nouveau paradigme dominant et marque de toute sa légitimité les politiques sociales déployées depuis les années 2000 (Merrien, 2000, [texte n°38]). Cette lame de fond affecte l’ensemble des démocraties occidentales, mais de manière différente en fonction des traditions nationales (Maroy, 2000,

[texte n°39] ; Ferrera 2000, [texte n°41] ; Bafoil/Kirov, 2000, [texte n°42]) ou en fonction des secteurs de l'action sociale (Francq/Lemaigre, 2000, [texte n°43] ; Lhuillier *et al.*, 2005, [texte n°47]). Il est intéressant de rappeler combien le texte de R.A.B. Leaper, présenté dans la première période, prend ici toute sa pertinence puisque plusieurs textes semblent confirmer ses prédictions.

Le numéro *Les nouvelles politiques sociales : une comparaison internationale* publié en 2000 prolonge la rupture avec la période précédente en inscrivant les cadres de référence dans les modèles d'État-providence. Dans ce numéro, il s'agit d'appréhender, dans une dimension comparatiste, les transformations des politiques sociales dans deux domaines complémentaires : l'activation des bénéficiaires de la protection sociale et l'individualisation des droits. L'analyse se fait descriptive dans l'étude de situations nationales différenciées et analytique dans la mise à l'épreuve des concepts du néo-institutionnalisme, par exemple sous l'influence de cadrage externe comme la stratégie européenne pour l'emploi (Bonvin/Burnay, 2000, [texte n°37]). Des articles ultérieurs (textes n°47, 48 et 49 de 2005) vont s'inscrire dans cette même perspective comparatiste internationale.

**Texte 38 - Merrien F.-X., "La restructuration des États-providence : sentier de dépendance ou tournant néolibéral ?", 2000, p.31**

Notre argumentation vise donc à montrer comment les politiques sociales sont aujourd'hui enserrées entre les exigences contradictoires de l'économie (réelle aussi bien qu'idéelle) et des usagers de l'État-providence. Dans ce contexte, les pressions du nouveau credo libéral se font sentir là où se trouvent les maillons faibles des États-providence.

Ici, il faut également situer le texte 45 de F. Brion (2003) qui compare non pas différents modèles d'État-providence mais, de manière plus transversale, le modèle d'État-providence (basé sur la solidarité comme technique de gestion des risques) avec le modèle d'État néolibéral (basé sur la prudence comme technique de gestion des risques), ceci dans une approche foucauldienne de la gouvernementalité.

Si la transformation des États-providence a été saisie à travers les institutions et leurs résistances plus ou moins fortes au changement, ces transformations sont encore saisies à un second niveau. Il s'agit de comprendre comment les acteurs sociaux, bénéficiaires et/ou professionnels, vont se débrouiller avec la constitution de ce nouveau référentiel qui restructurerait l'État-providence : comment leur vécu individuel ou collectif va-t-il être affecté par les transformations du Welfare. Cette dimension renoue avec la période précédente en plaçant la focale de l'analyse non pas sur les transformations qui affectent le contexte général, mais bien sur la prise en considération de la subjectivité des acteurs sociaux. Elle fonctionne comme un véritable retour du balancier entre des perspectives expressé-

ment macrosociologiques et des apports microsociologiques. L'enjeu est de montrer les effets pervers des formes d'activation sous forme d'individualisation des risques (Brion, 2003, [texte n°45]), de mise à l'épreuve de soi (Boucher, 2004, [texte n°46]) ou encore du traitement clinique des chômeurs (Oriane/Conter, 2007, [texte n°53]), ce dernier texte prolongeant et renouant avec une analyse introduite quelques années plus tôt par B. Conter avec C. Maroy dans le domaine de la formation continue (Maroy/Conter, 2000, [texte n°35]).

**Texte 46 - Boucher M., "Travail social, intervention sociale et pacification sociale. D'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ?", 2004, p.145**

Pour devenir des "citoyens responsables", les usagers doivent respecter les règles des projets et des contrats que les travailleurs sociaux passent avec eux et les institutions représentant les politiques sociales. Pourtant, les travailleurs sociaux ont conscience que le contrat est une "fiction" car les "cas sociaux" manquent généralement de ressources autonomes pour le respecter ; il reste néanmoins indispensable puisqu'il demeure la seule alternative à une relation d'assistance humiliante.

Ainsi, d'une certaine manière, la question de la subjectivation des politiques sociales n'est pas absente de *RS&A*, mais elle y est traitée seulement à partir de quelques rares essais (en particulier Brion, 2003, [texte n°45]). Ainsi, la question de la responsabilisation des individus face aux politiques sociales, et celle de la subjectivation des politiques publiques n'occupent qu'une place très relative dans les textes présentés dans *RS&A*.

## V. Conclusions

Au final, notre article montre que la question sociale a été traitée dans *RS&A* depuis ses premiers pas. Le regard de la revue a suivi les évolutions de la réflexion sociologique à travers le repérage de nos trois périodes tant au niveau de l'angle d'approche (du macro au micro avant de revenir à une approche tentant de relier les deux niveaux), des objets traités (vers un élargissement de ceux-ci) que des méthodes de recherche.

Arrivé au terme de ce travail, doit-on considérer que *RS&A* a annoncé des transformations dans le domaine social ou qu'elle s'est limitée à rendre compte de phénomènes déjà advenus ?

Notre réponse sera nuancée ; si l'article de R.A.B. Leaper semble véritablement annonciateur de transformations des cadres institutionnels de l'État-providence qui seront confirmées par des articles de la troisième période et si celui de R. Williams annonce le tournant compréhensif de la deuxième période, les auteurs avancent généralement dans les voies de la prospective avec une relative prudence (Lopez/Gillard, 1982, [texte n°10]) ou relativisent certaines prospectives comme dans le cadre de la modération de l'impact du modèle néolibéral sur les États-providence (dossier consacré aux *Nouvelles politiques sociales* en 2000). Plusieurs analyses

font aussi le constat d'un hiatus entre des modèles qui guident l'action sociale et la réalité des pratiques, ceci étant un constat transversal aux trois périodes ; en ce sens, l'objectif n'est pas tant prospectif qu'évaluatif et la critique est plus ou moins forte.

Revenons maintenant sur les limites de notre travail, qui ouvrent autant de pistes de recherches.

Les limites de ce travail tiennent à son cadrage (recension d'une revue dans le cadre de ses quarante années d'existence), aux moyens disponibles (travail réalisé par deux chercheurs en plus de leur recherche quotidienne) et, en conséquence, au choix de se limiter uniquement au traitement de la question sociale à partir du contenu de la revue. Ces limites appellent autant de pistes de recherches correspondantes : un élargissement du cadrage au-delà de la seule revue *RS&A* permettrait de mieux observer le traitement de la question sociale dans un ensemble plus large de revues<sup>11</sup> ; l'accès à des moyens de recherche plus importants, voire l'engagement d'un chercheur durant un certain temps, permettrait de dépasser la seule recension de revues et d'aller vers une "sociologie de la connaissance sociologique" en matière de traitement de la question sociale, approche qui permettrait sans doute de donner du sens au "blanc" des années 1990 que nous avons observé empiriquement ; quant au choix d'aborder la question sociale dans *RS&A*, d'autres pistes de recherches pourraient concerner un travail similaire à propos d'autres thèmes (l'éducation, la famille, *etc.*) à mesure que les ressources de la revue seront accessibles sur la toile.

Une dernière piste revient sur le silence relatif du traitement de la subjectivité dans la question sociale par *RS&A*, thème qui semble occuper une place grandissante dans l'espace francophone (Vrancken/Macquet, 2006 ; Astier, 2007 ; Cantelli/Genard, 2007). Nous parlons de silence relatif, car si la question du sujet est travaillée par de nombreux auteurs, ils sont plus rares à relier directement traitement du sujet et traitement de la question sociale (Brion, 2003, [texte n°45]) ou l'abordent sous l'angle de l'individualisation (Maroy/Conter, 2000, [texte n°35]) ne voyant dans les processus analysés qu'un principe de responsabilisation critiqué<sup>12</sup>. En outre, si on constate qu'un auteur comme A. Franssen publie à plusieurs reprises dans *RS&A* autour de l'identité des assistants sociaux (Franssen, 1999, [texte n°33]) ou de la légitimité de l'État-providence (Franssen, 1991, [texte n°21]), comment comprendre que c'est dans *La Revue Nouvelle* qu'il pu-

---

<sup>11</sup> Mais, dans ce cas, faut-il par exemple s'arrêter aux revues de sociologies ? Faut-il prendre en compte les "revues de ministères" qui, à l'instar de la *Revue belge de sécurité sociale* (Belgique), de la *Revue française des affaires sociales* (France) ou de la *Revue internationale de sécurité sociale* abordent plus spécifiquement les questions du traitement classique de la question sociale ?

<sup>12</sup> Ainsi, la responsabilisation, vue comme un processus éminemment négatif, arrive en fin de l'article de Conter et Maroy. Au contraire, les travaux actuels sur la subjectivation dans l'action publique posent plutôt la responsabilisation comme un point de départ et cherchent à en décrire les processus, d'une part, et à en montrer les nuances, d'autre part.

blie un article qui met précisément<sup>13</sup> “Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale” (Franssen, 2003) ? Une autre manière de comprendre le non-traitement de front par *RS&A* de la subjectivité au cœur de la question sociale serait l’exploration dans ses pages de cette thématique à travers d’autres prismes, en particulier *via* la lecture du sujet comme une question d’identité et de «gestion relationnelle de soi» (Bajoit, 1999 :69, [texte n°29]), approche qui avait trouvé un premier écho dans des articles d’un numéro de “jeunes sociologues” paru en 1996 (on pense en particulier aux articles de A. Franssen, “Le sujet de la sociologie”, et de J.-P. Delchambre, “Passe et impasse de la sociologie du sujet”). On peut enfin considérer que la subjectivité a été traitée dans *RS&A* à partir d’autres cadres, d’autres approches qui questionnent moins les rapprochements entre question sociale et sujet ; on pense par exemple aux analyses de T. Périlleux sur la souffrance au travail (Périlleux, 1996) ou au traitement de l’intime à travers le prisme du soin à distance (Merla/Baldassar, 2010) ou à travers celui de l’articulation travail/famille (Fusulier/Marquet, 2007).

Ces deux derniers phénomènes (abord de la subjectivité par une lecture particulière du sujet, de type gestion identitaire ; abord de la subjectivité par la bande à travers d’autres prismes de lecture) ne sont pas propres à *RS&A* et rappellent que la subjectivité n’a cessé de poser question à la sociologie et aux sciences sociales en général. La discrétion de *RS&A* sur son traitement à la croisée des transformations de la question sociale et de son traitement par l’État (qu’il soit social actif, animateur, investisseur, réflexif, *etc.*) marque-t-elle finalement un intérêt relatif de la sociologie pour cette articulation, une difficulté à capter les ressources (les auteurs, les textes) qui alimentent ce débat actuel, ou au contraire est-elle le signe que ce thème ne serait pas une nouveauté si fondamentale ? En effet, cette hypothèse ne peut pas être exclue dans un espace où la publication devient de plus en plus un lieu de reconnaissance comme cela fut souligné lors des journées célébrant les quarante ans de *RS&A*.

Gageons que pour les cinquante ans de la revue, cette question de l’articulation entre subjectivité et action publique aura été (re)mise sur le métier de *RS&A* pour en montrer l’intérêt ou le désintérêt heuristique. Cette entrée pourrait être digne d’intérêt pour une “sociologie de la connaissance sociologique ET anthropologique” qui prendrait alors *RS&A* comme laboratoire de la vie des idées sociologiques ET anthropologiques. La sociologie ET l’anthropologie poursuivraient ainsi leur dialogue en traitant, de manière originale, la question sociale.

---

<sup>13</sup> L’article 33 de 1999 de A. Franssen abordait déjà la question du sujet, mais uniquement en parlant du sujet pensé de plus en plus comme un individu et non plus comme susceptible de porter un mouvement social.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARENDR H.,  
1983 *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy [1958].
- ASTIER I.,  
2007 *Les nouvelles règles du social*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le lien social.
- CANTELLI F., GENARD J.-L. (Dir.),  
2007 "Action publique et subjectivité", Paris, LGDJ, «Droit et société» n°46.
- CASTEL R.,  
1995 *Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CHAUMONT J. M., POURTOIS H.,  
1999 "Introduction", *Recherches sociologiques*, 30 (2), pp.3-10.
- DONZELOT J.,  
1994 *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Seuil.
- DOSSE F.,  
1997 *L'emprise du sens*, Paris, La Découverte.
- DUBET F.,  
1995 *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- EWALD F.,  
1986 *L'État-providence*, Paris, Grasset.
- FRANCQ B., LAPEYRONNIE D.,  
1990 *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Louvain-la-Neuve, CIACO.
- FRANSSSEN A.,  
2003 "Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale", *La Revue Nouvelle*, 12, pp.10-51.
- FUSULIER B., MARQUET J.,  
2007 "Articuler vie familiale et vie professionnelle : une entrée par les pères", *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38 (2), pp.1-164 [dossier].
- LALLEMENT M.,  
2001 "L'emploi des sociologues", in POUCHET A. (Ed.), *Sociologie du travail : 40 ans après*, Paris, Elsevier, pp.173-190.
- MERLA L., BALDASSAR L.,  
2010 "Les dynamiques de soin transnationales. Entre émotions et considérations économiques", *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41 (1), pp.1-124 [dossier].
- PÉRILLEUX T.,  
1996 "Folie circulaire et changements organisationnels : une sociologie de la souffrance au travail ?", *Recherches sociologiques*, 27 (3), pp.63-73.
- ROSANVALLON P.,  
1981 *La Crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.  
1995 *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil.
- VON GLASERFELD E.,  
1988 "Introduction à un constructivisme radical", in WATZLAWICK P., *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme*, Paris, Seuil, pp.19-43.

VRANCKEN D.,

2002 *Le crépuscule du social*, Bruxelles, Labor.

VRANCKEN D., MACQUET C.,

2006 *Le travail sur soi. Vers une psychologisation de la société ?*, Paris, Belin, col. Perspectives sociologiques.**Annexe : textes sélectionnés**

N°	Année	Auteur(s)	Titre
<b>PÉRIODE 1</b>			
1	1971	Delfosse P.	Le texte d'un système de pension – essai d'une analyse sémiologique (1 <sup>re</sup> partie)
2	1972	Delfosse P.	Le texte d'un système de pension – essai d'une analyse sémiologique (2 <sup>e</sup> partie)
3	1978	Jacques E.	Politiques sociales et rapports sociaux. Présentation
4	1978	Delfosse P.	Aux origines des positions des milieux dirigeants belges en matière de politique sociale : stratégies catholique et libérale
5	1978	Deleeck H.	L'effet Mathieu : de la répartition inégale des biens collectifs
6	1978	Delcourt J.	Les limites à la réduction des inégalités par les politiques de l'éducation
7	1978	Renard R.	À propos des fonctions des équipements collectifs
8	1981	Leaper R.A.B	La fin du <i>Welfare State</i> ?
9	1981	Pitrou A.	Les avatars des équipements sociaux en France
10	1982	Lopez M.-L., Gillard M.-L.	Le travail social d'hier à demain : jalons pour une rétrospective historique, une perspective actuelle, une prospective utopique
11	1982	Williame R.	Travail social et personne en crise
12	1982	Van Houtte J.	Adoption et protection de la jeunesse
13	1982	Gailly B.	Un équipement collectif privé au croisement de l'État et de la famille : les maisons d'enfants
<b>PÉRIODE 2</b>			
14	1991	Delcourt J.	Les problèmes sociaux d'une société à risque
15	1991	Hubert M.	L'approche constructiviste appliquée à la sociologie des problèmes sociaux : éléments d'un débat
16	1991	Marquet J.	Handicaps et avortement thérapeutique ou l'impossible intégration

17	1991	Delchambre J.-P.	La construction sociale du décrochage scolaire
18	1991	Guyot J.-L.	Problèmes institutionnels et problèmes organisationnels : le cas des perspectives de populations universitaires
19	1991	Verly J.	Travail précaire et protection sociale
20	1991	Saussez E.	Une politique sociale : la retraite
21	1991	Franssen A.	De la légitimité de l'État-providence : crise et mutation
22	1995	Robichaud S., Larochelle G.	L'État des solidarités sociales au Québec : innovation et conservatisme des institutions publiques
23	1996	Discry-Théate A.	Du vécu individuel au vécu familial du chômage
24	1996	Burnay N.	Chômage, travail, emploi : au fil des concepts
25	1996	Fusulier B.	L'insertion juvénile : une mise à l'épreuve de soi
26	1999	Honneth A.	Intégrité et mépris. Principes d'une morale de la reconnaissance
27	1999	Delchambre J.-P.	Désinstitutionnalisation, vulnérabilité et enjeux de reconnaissance
28	1999	Pourtois H.	Morale de la reconnaissance
29	1999	Bajoit G.	Notes sur la construction de l'identité personnelle
30	1999	Schaut C.	Dénis de reconnaissance et stratégies de réparation
31	1999	Delor F.	Homosexualité et reconnaissance : le corps du mépris
32	1999	Herman G.	Chômage et attentes de reconnaissance. Approche par la théorie de l'identité sociale
33	1999	Franssen A.	Les travailleurs du non-marchand : héros et victimes. Demande de reconnaissance et transaction identitaire
34	1999	Genard J.-L.	Droit, reconnaissance et réconciliation. À propos de la typologie d'Axel Honneth
<b>PÉRIODE 3</b>			
35	2000	Maroy C., Conter B.	Développement et individualisation des politiques de formation des adultes
36	2000	Burnay N.	Confrontation de modèles normatifs dans l'exemple des chômeurs en fin de parcours
37	2000	Bonvin J.-M., Burnay N.	Le tournant procédural des politiques de l'emploi : des situations nationales contrastées
38	2000	Merrien F.-X.	La restructuration des États-providence : sentier de dépendance ou tournant néo-libéral ?

39	2000	Maroy C.	Une typologie des référentiels d'action publique en matière de formation en Europe
40	2000	Threlfall M.	Le chômage au Royaume-Uni et dans l'Union européenne : une analyse en fonction du genre et du temps de travail
41	2000	Ferrera M.	La route sinueuse de l'Italie vers la sélectivité. Le ciblage de la protection sociale dans un état "faible"
42	2000	Bafoil F., Kirov V.	Héritages institutionnels et innovations locales en matière d'emploi. Une comparaison Bulgarie-Pologne
43	2000	Francq B., Lemaigre T.	Génération de services en Belgique
44	2000	Larochelle G.	Déclin de l'État-providence et résurgence de l'idée de communauté
45	2003	Brion F.	Art de la gestion des risques et méthodes de sécurité dans les sociétés libérales avancées
46	2004	Boucher M.	Travail social, intervention sociale et pacification sociale. D'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ?
47	2005	Lhuillier V., Nyssens M., Oulhaj L.	Vers un <i>welfare mix</i> dans les services aux personnes ? L'apport des services innovants aux jeunes enfants et aux personnes âgées en Belgique
48	2005	Lemaître A., Nyssens M., Platteau A.	Les entreprises sociales d'insertion par le travail : entre idéal-type et institutionnalisation
49	2005	Merrien F.-X.	L'état social face à la globalisation : une perspective internationale comparée
50	2005	Pochet P., Reiman P.	Transformations du système belge de sécurité sociale
51	2006	Faniel J.	Les relations entre syndicats et associations en Belgique : le cas de la réforme du minimex
52	2007	Ferreras I.	Syndicalisme et altermondialisme : la nouvelle donne
53	2007	Oriane J.-F., Conter B.	Les politiques d'employabilité en Belgique : traitement clinique des chômeurs et traitement statistique du chômage
54	2010	Moulaert T.	L' <i>outplacement</i> après 45 ans en Belgique : du discours à la pratique